

AVIS PUBLIC

Changement de lieu – Séances ordinaires du Conseil des mois de juin, juillet et août 2024



AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Conformément à l'article 318 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q. c. C-19), la greffière de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot vous informe d'un changement de lieu pour les séances ordinaires du Conseil du 11 juin, 9 juillet et du 13 août 2024 à 19h30.

Si la température le permet, la séance ordinaire du Conseil du 11 juin 2024 à 19h30 aura lieu à l'agora du Parc des Éperviers, 89 rue de la Rivelaine.

Si la température le permet, la séance ordinaire du Conseil du 9 juillet 2024 à 19h30 aura lieu au Parc des Mésanges, Boulevard Don-Quichotte.

Si la température le permet, la séance ordinaire du Conseil du 13 août 2024 à l'agora du Parc des Éperviers, 89 rue de la Rivelaine.

Si les conditions météorologiques ne sont pas favorables, les séances auront lieu au Carrefour Notre-Dame comme à l'habitude.

La Ville indiquera sur son site internet au www.ndip.org, le jour des séances, l'endroit retenu.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 22 MAI 2024.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière